

Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UZES RENDEMENT

ISIN : PART D FR0007498290

Cet FCP est géré par UZES GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le fonds, de classification « obligations et autres titres de créances libellés en euro », a pour objectif de gestion de sur performer son indice de référence : l'indice Euro MTS 3-5 ans (coupons nets réinvestis). Cet indice n'est qu'un indicateur de comparaison. Ce fonds n'est pas un fonds indiciel.
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection d'obligations et de titres de créances obtenue au travers d'une analyse portant sur la qualité des émetteurs, la courbe des taux et de son évolution prévisionnelle, la sensibilité et le pays émetteur. La sensibilité moyenne du portefeuille évoluera en fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des taux mais restera dans une fourchette moyenne de 0,5 à 5.
- L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les caractéristiques essentielles du FCP :

- L'actif du fonds est composé :
 - Au minimum de 60% de l'actif sur les marchés de taux : obligations et titres de créances négociables.
 - Au minimum de 50% des obligations en titres spécifiés « investment grade ».
 - Au maximum de 10% de l'actif en actions résultant des levées d'option sur les obligations convertibles comprises dans le portefeuille ou de Bons de Souscriptions d'actions

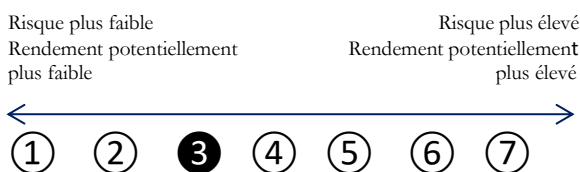
attachés à des Obligations à Bons de Souscription d'Actions.

- Au maximum de 10% de l'actif en parts d'OPC français ou OPC européens conformes à la Directive européenne 85/611/CEE. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès.
- Le fonds pourra investir dans des instruments financiers à termes réglementés et de gré à gré en zone euro, afin de couvrir le portefeuille titre contre une hausse des taux.
- Au maximum de 10% de l'actif dans des liquidités.
- L'exposition aux marchés de taux en devises autres que l'euro demeurera accessoire.

Autres informations :

- La durée de placement minimum recommandée est de 2 ans.
- Les revenus des parts D sont distribués.
- Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont exécutées de façon hebdomadaire, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratique
- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».
- Le FCP est classé en catégorie 3 en raison de son exposition permanente au marché de taux.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le FCP peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque de perte de capital : le fonds n'est pas garanti en capital.
- Risque de taux d'intérêt : en cas de remontée des taux des marchés obligataires, le cours des obligations à taux fixe peut baisser et par conséquent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- Risque de crédit : le fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses obligations contractuelles.
- Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la VL du FCP.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3% maximum négociable
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.20%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

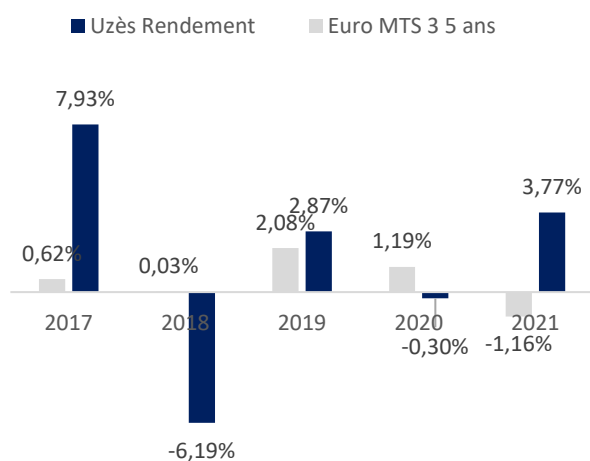
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Performances passées

Performances du FCP au 31/12/2021



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPC a été créé le 16/10/1981.
- Les performances affichées sont calculées en EUR, coupons inclus.

Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet du FCP, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvert à Paris (ou le jour de bourse ouvert précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative du FCP est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION (anciennement Paris Lyon Gestion) et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.